![C:\Users\User1\AppData\Local\Packages\microsoft.microsoftedge_8wekyb3d8bbwe\AC\#!001\MicrosoftEdge\Cache\TH13CFTC\affiche-ste-Angèle-pelerine[1].png]()

Ecoles maternelles des Religieuses Ursulines
*Association sans but lucratif*
Avenue du tir, 12 - 7000 Mons

Projet éducatif

**ECOLE CHRÉTIENNE**

Selon les besoins du temps, les communautés chrétiennes ont pris des façons diverses leurs responsabilités dans l’éducation des jeunes. Au fondement de l’école chrétienne se trouve l’intuition que la formation de l’homme et l’éveil du chrétien à la foi forment une unité. Les écoles chrétiennes d’aujourd’hui continuent cette tradition marquée par l’empreinte des divers fondateurs.

Les écoles des Religieuses Ursulines, en leur qualité de Pouvoir Organisateur des écoles maternelle et primaire des Ursulines, s’inscrivent dans cette ligne de l’école chrétienne et plus particulièrement celle de Sainte Angèle Merici.

**LES INTENTIONS DES FONDATEURS**

L’école des Ursulines a été établie à Mons dès 1648 dans l’esprit de leur fondatrice : Sainte Angèle Merici.

* *Construire ensemble un climat éducatif*

C’est cet esprit d’éducation à l’émancipation et à la liberté responsable qui fonde les projets de nos écoles aujourd’hui et qui anime tous les membres.
Rassemblés par un même souci d’éducation, parents et éducateurs sont invités à être solidairement responsables du climat où se vivent au jour les valeurs fondamentales que nous voulons promouvoir à l’écoute d’Angèle Merici.

* *Développer toute la personne en respectant chaque personne*

Animée d’une foi ferme en Dieu, Angèle Merici définit une règle originale et audacieuse pour le 16ème siècle. Par son testament, elle nous invite à oser réinventer pour notre époque les actions concrètes d’un projet fondé sur des relations d’amour et de liberté.

* Faire confiance au projet de Dieu pour chaque être en tablant sur la faculté de chacun d’apprendre, d’évoluer et de s’épanouir, en croyant aux virtualités présentes en chaque enfant.
* Connaître chacun par une sollicitude vigilante à l’égard du jeune dans les détails du quotidien
* Porter sur chacun un regard chargé d’affection en accueillant et en respectant les différences de caractères, de besoins, de moyens,…
* Travailler avec une espérance inlassable en encourageant le jeune à grandir dans un climat de joie,
en l’amenant à prendre conscience de ses capacités et à y croire, en valorisant ses résultats.
* Eclairer dans le respect de la liberté sans contrainte ni violence en favorisant la confiance réciproque.
* Etre vrai en recherchant la cohérence entre les paroles et les actes.
* *Vivre les différences dans la convivialité*

Nous sommes tous appelés à traduire ces valeurs de manière personnelle dans des gestes concrets et significatifs, et à les partager avec les autres membres de la communauté éducative. Semblables et différents, nous sommes invités à former une communauté unie, travaillant dans la cohérence à la croissance harmonieuse du jeune.
L’existence de cette communauté se fonde sur :
- la prise de conscience de la richesse de nos différences comme aussi de notre difficulté à les accepter ;
- la capacité à gérer les conflits de manière positive ;
- la volonté d’améliorer l’information et la communication, dans un souci de transparence et de partage des responsabilités ;
- des temps d’écoute et de dialogue.

* *Témoigner dans un monde toujours nouveau  à évangéliser*

Pour chacun, quel que soit son cheminement, la parole de Dieu peut être lumière de vie, inspiration de l’action. Nous devons travailler d’abord à créer dans nos écoles un esprit évangélique d’accueil et de service qui amène ensuite à l’annonce explicite de la foi.
Nous sommes appelés aussi à donner le témoignage d’une vision chrétienne de l’homme et du monde à travers notre enseignement et notre relation aux autres.

**AU SERVICE DE L’HOMME**

Nos écoles, comme toute école, entendent poursuivre les objectifs généraux, du système éducatif, et notamment :

* Former la personne : notre enseignement vise à éveiller la personnalité de chacun aux dimensions de l’humanité, qu’elles soient corporelles, intellectuelles, affectives, sociales ou spirituelles, avec le souci d’accueillir l’enfant ou l’adolescent tel qu’il est. Il espère ainsi l’aider à accéder à l’exercice responsable de la liberté.
* Former le citoyen : nous entendons également former le citoyen de sa région, de son pays, de l’Europe et du monde dans une société démocratique, fondée sur le respect des droits de l(homme et par conséquent consciente des devoirs qui en découlent. Dans cette optique, l’école aura le souci de former à l’esprit critique et positif.
* Former l’acteur de la vie économique : nos établissements auront le souci d’assurer le développement des aptitudes nécessaires pour prendre une part active à sa vie économique et professionnelle au service de la personne et de la société, avec la conviction toujours présente que l’économie doit promouvoir la dignité de l’homme.
* Eveiller à la culture : dans un monde qui change, où s’entremêlent convictions et cultures, notre enseignement s’ouvrira à toutes les dimensions de la culture, de la nôtre d’abord française,
humaniste, chrétienne, sous ses aspects pluri-formes : pensée, art, science, technologie, mais aussi de celles de nos concitoyens du monde.
* Émancipation de l’homme : la formation globale de l’homme que nous recherchons, doit être la source, pour tous, d’une émancipation sociale.
* Une tâche commune à toute la communauté scolaire : ces objectifs sont communs à toute la communauté scolaire : chacun, selon sa responsabilité, concourt au même but. Il y apporte ses compétences des autres. Si les élèves sont les acteurs de leur propre formation, les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Les organisateurs, héritiers des fondateurs de nos établissements, ont la responsabilité particulière du bien commun et doivent rendre compte à la société. Les directions animent le projet éducatif et le projet pédagogique. Les membres du personnel d’enseignement et d’éducation apportent savoir et savoir-faire dans la maîtrise des apprentissages et dans la pratique de la vie commune. Les membres du personnel administratif et ouvrier contribuent eux aussi au bien-être et à la bonne marche des établissements.

**A LA LUMIERE DE L’EVANGILE**

- Service de l’homme et amour de Dieu : en travaillant au bonheur de l’homme et au bien de la société, notre enseignement travaille à l’avènement du Royaume de Dieu : l’amour de Dieu et l’amour du prochain sont en partie liée, ils sont source de libération et d’émancipation pour l’homme.

- Education aux valeurs : Notre enseignement (qui a à cœur de promouvoir dans sa démarche éducative toutes les valeurs qui appartiennent au bien commun de l’humanité (respect de l’autre, confiance dans les possibilités de chacun, attention aux démunis, solidarité responsable, intériorité, créativité…) veillera à opérer une authentique symbiose entre Evangile et culture humaine.

- inspiration chrétienne : l’école chrétienne à laquelle nous appartenons, entretient vivante de la mémoire de l’évènement fondateur : la vie, la passion, la Résurrection de Jésus-Christ. Nous croyons que cet évènement est capable d’éclairer le sens que chacun(e) cherche à donner à son existence personnelle et collective, et qu’il offre à chacun(e) la possibilité d’une « vie » nouvelle (JEAN X 10).

- la tâche au concret : cette tâche s’effectue dans l’activité même d’enseigner, car là où se construisent les savoirs et les savoir-faire, se forment l’esprit et le sens de la vie. Le cours de religion contribue grandement à cette même fin, car il questionne la vie et est questionné par elle ; dans cette optique également, nos institutions se doivent d’offrir des lieux et des temps de ressourcement, de prière, d’expérience spirituelle, de célébration et de partage.

- ouverture et liberté : nos établissements accueillent volontiers ceux et celles qui se présentent à eux : ils leur feront connaître leur projet, les élèves et les étudiants seront invités au moins à partager les valeurs qui inspirent notre enseignement, cela dans le plus grand respect de la liberté de conscience.

- œuvre de chacun, selon sa situation propre : les membres du personnel des établissements collaborent loyalement au projet selon la tâche de chacun : ils ont à cœur de faire vivre dans leurs propos, leurs attitudes, leurs modes de relations, l’esprit qui anime ce projet. Si tous ne peuvent partager de l’intérieur les convictions qui l’inspirent, tous le respecteront et accepteront qu’il se développe. une équipe pastorale animera le projet chrétien de nos établissements en veillant à garder toujours veillant vivant l’esprit chrétien.